



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

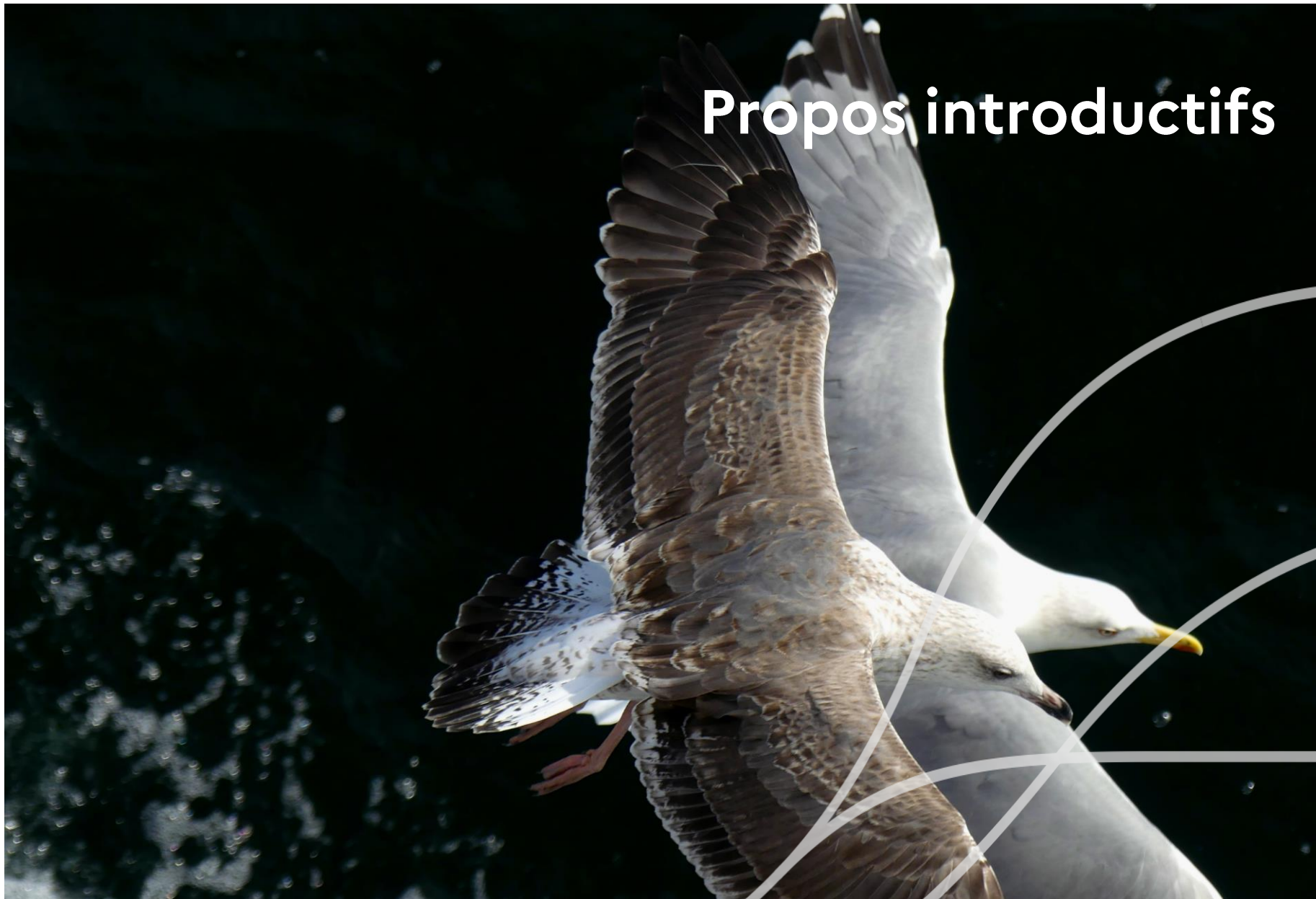
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Site Natura 2000 « Littoral Seino- Marin »

Comité de Pilotage
29 novembre 2022

Propos introductifs



Démarche Natura 2000 et calendrier

L'Etat désigne le site

Les préfets mettent en place le COPIL

Le Comité de pilotage

Définit les objectifs et mesures : DOCOB

Opérateur
propose et le
COPIL valide

Diagnostics
Enjeux/objectifs
Mesures de gestion
Charte

Les préfets approuvent le DOCOB

Mise en œuvre des actions

Installation du COPIL
28 Mars 2018

Groupes de travail

- Juillet 2018
- Septembre 2019
- Décembre 2019

Validation des Diagnostics
5 Octobre 2020

Groupes de travail

- Septembre 2021
- Octobre 2022

Proposition de validation du
programme de Mesure et de la
Charte
29 Novembre 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1 – Accueil / Propos introductifs

(Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord et préfecture de Seine-Maritime)

2 – Présentation du programme de mesures et de la charte Natura 2000

(Office Français de la Biodiversité)

3 - Proposition de validation du programme de mesures, de la charte et du document d'objectifs

(Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord et préfecture de Seine-Maritime)

4 – Présentation du programme de travail pour l'année à venir

(DREAL Normandie)

6 – Questions diverses

Programme de mesures et Charte Natura 2000



Contexte

Démarche Natura 2000 et calendrier

- Réseau de sites naturels pour préserver/restaurer les **habitats et espèces d'intérêt communautaire (DHFF et DO)**
- Obligation de résultats : **bon état de conservation des habitats/espèces**
- Identification des espèces à enjeux, des menaces et des facteurs d'influence pour définir **des objectifs de conservation**
- **Cibler les efforts de gestion** sur les espèces à enjeu ne veut pas dire que seules les espèces en mauvais état de conservation et soumis à de fortes pressions seront ciblées
- **Cohérence au niveau du réseau des ZPS; cohérence avec la DCSMM**
- **Démarche participative et concertée**
 - ▲ Comité de pilotage
 - ▲ Groupes de Travail
 - ▲ Association des acteurs tout au long de la démarche : élaboration DOCOB, animation

Démarche Natura 2000 et calendrier

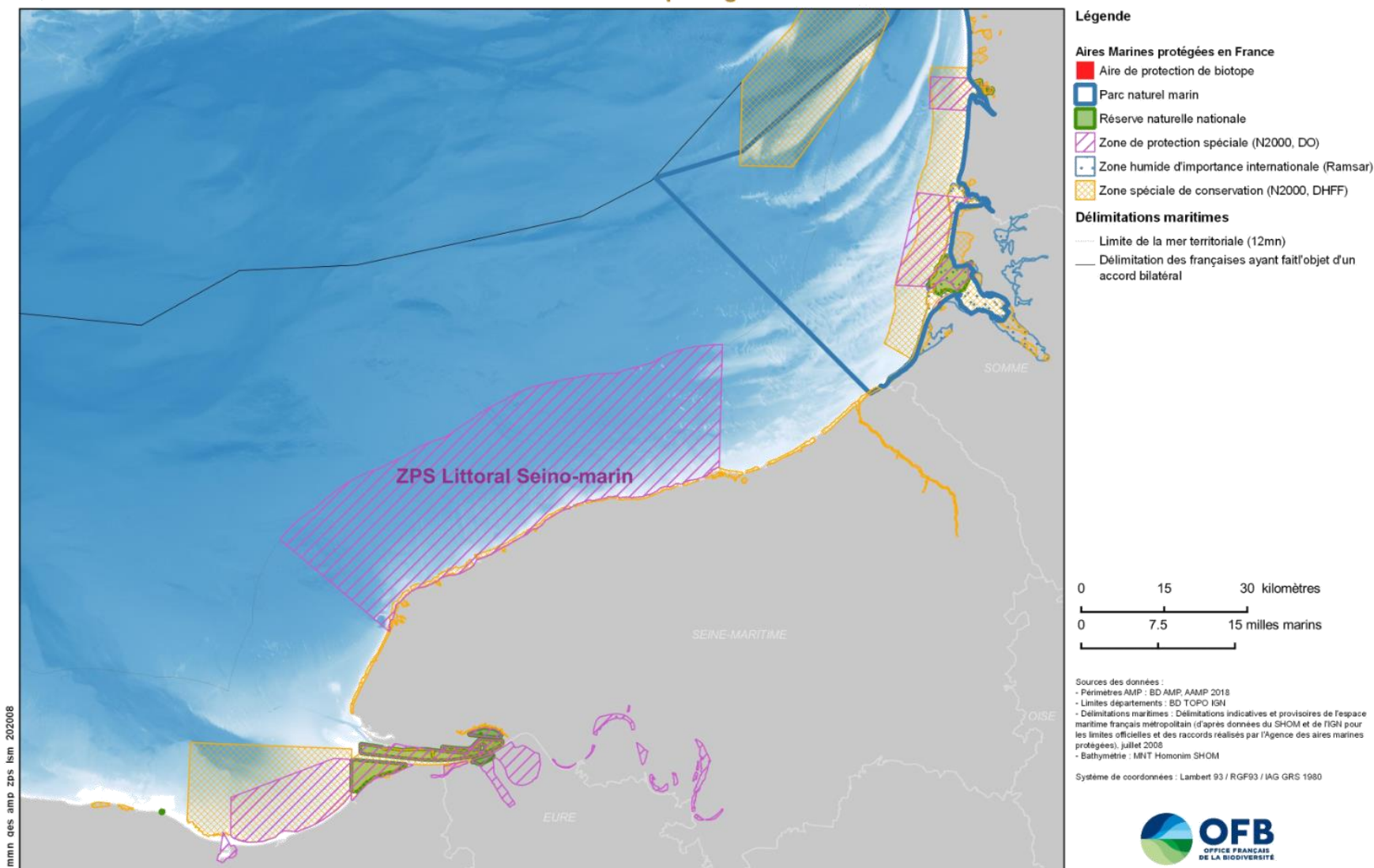


FACADE MANCHE MER DU NORD

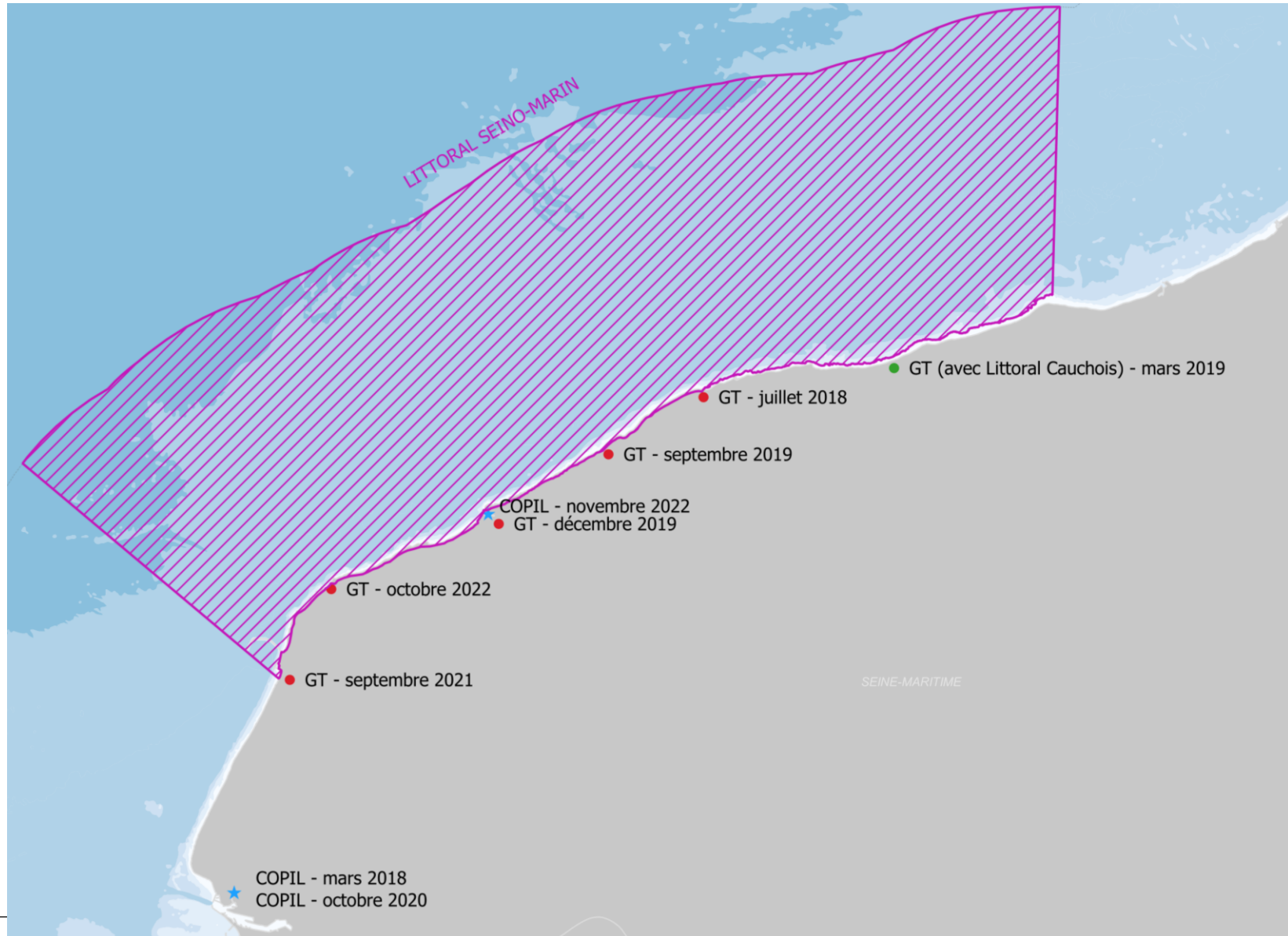
ZPS Littoral Seino-Marin : Contexte et aires marines protégées

EDITEE LE :

08/2020



Démarche Natura 2000 et calendrier



TOME 1 : Diagnostic Patrimoine Naturel

Oiseaux nicheurs
Oiseaux hivernants
Oiseaux migrateurs

 <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr>

TOME 2 : Diagnostic Usages
Activités professionnelles
Activités récréatives
Pressions émises

TOME 3 : Objectifs-Mesures

OBJECTIFS À LONG TERME (ce que l'on doit atteindre d'ici 15 ans),
OBJECTIFS OPERATIONNELS (ce que l'on accomplira avec ce DOCOB) et
MESURES DE GESTION (comment le fait-on).

TOME 4 : Charte

Recommandations et engagements de portée générale, engagements spécifiques

Programme de mesures

Les enjeux et objectifs à long terme

Grande diversité d'usages existants

Production/transport d'électricité



Pêche et conchyliculture



Activités de loisirs



Autres activités a terre



Navigation et entretien portuaire



Les enjeux et objectifs à long terme

Grande diversité d'enjeux écologiques

Enjeux

Oiseaux nicheurs

fulmar boréal, mouette tridactyle, goéland argenté

goéland marin, goéland brun, grand cormoran, cormoran huppé,
faucon pèlerin

Légende

Enjeu Fort

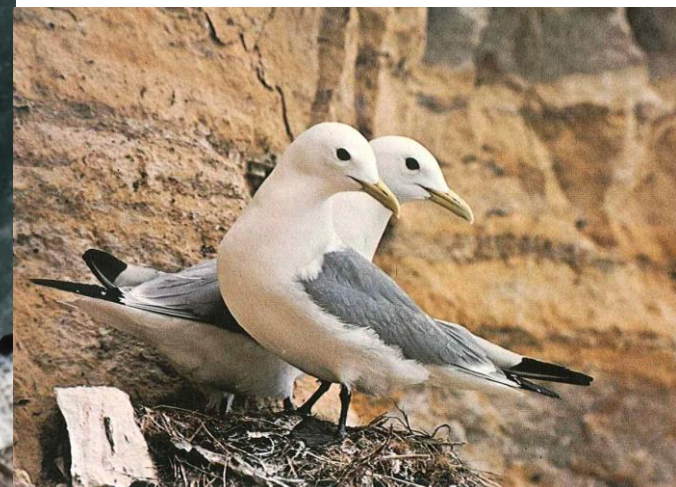
Enjeu Moyen

Enjeu Secondaire

Rare

Fonctionnalités

Migrateur



Les enjeux et objectifs à long terme

Grande diversité d'enjeux écologiques

Enjeux

Oiseaux nicheurs

fulmar boréal, mouette tridactyle, goéland argenté

goéland marin, goéland brun, grand cormoran, cormoran huppé,
faucon pèlerin

Légende

Enjeu Fort

Enjeu Moyen

Enjeu Secondaire

Rare

Fonctionnalités

Migrateur

OLT 1

Maintenir voire restaurer les
populations d'oiseaux nicheurs
sur la ZPS

Les enjeux et objectifs à long terme

Grande diversité d'enjeux écologiques

Oiseaux hivernants

fulmar boréal, mouette tridactyle, goéland argenté, plongeurs, plongeon arctique, plongeon catmarin, grèbe esclavon, grèbe huppé

grand cormoran, fou de Bassan

goéland brun, guillemot de Troïl, pingouin torda, cormoran huppé, sterne caugek, faucon pèlerin, grand labbe, mouette mélanocéphale, macreuse noire, tadorne de Belon

labbe parasite, labbe pomarin, grèbe à cou noir, mouette de Sabine, grèbe jougris, plongeon imbrin, puffins, eider à duvet, harle huppé, oie cendrée, macreuse brune

Légende

Enjeu Fort

Enjeu Moyen

Enjeu Secondaire

Rare

Fonctionnalités

Migrateur



Les enjeux et objectifs à long terme

Grande diversité d'enjeux écologiques

Oiseaux hivernants

fulmar boréal, mouette tridactyle, goéland argenté, plongeurs, plongeon arctique, plongeon catmarin, grèbe esclavon, grèbe huppé

grand cormoran, fou de Bassan

goéland brun, guillemot de Troïl, pingouin torda, cormoran huppé, sterne caugek, faucon pèlerin, grand labbe, mouette mélanocéphale, macreuse noire, tadorne de Belon

labbe parasite, labbe pomarin, grèbe à cou noir, mouette de Sabine, grèbe jougris, plongeon imbrin, puffins, eider à duvet, harle huppé, oie cendrée, macreuse brune

Légende

Enjeu Fort

Enjeu Moyen

Enjeu Secondaire

Rare

Fonctionnalités

Migrateur

OLT 2

Maintenir voire restaurer les populations d'oiseaux hivernants sur la ZPS



Les enjeux et objectifs à long terme

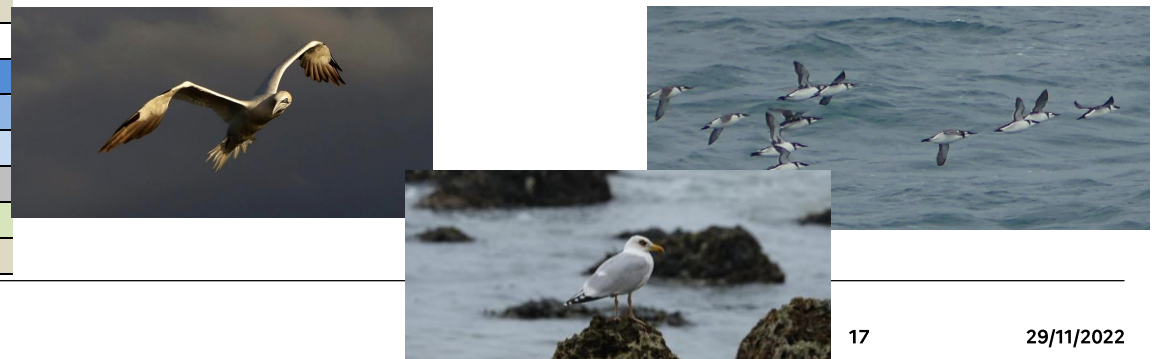
Grande diversité d'enjeux écologiques

Enjeux
<u>Oiseaux nicheurs</u>
fulmar boréal, mouette tridactyle, goéland argenté
goéland marin, goéland brun, grand cormoran, cormoran huppé, faucon pèlerin
<u>Oiseaux hivernants</u>
fulmar boréal, mouette tridactyle, goéland argenté, plongeurs, plongeon arctique, plongeon catmarin, grèbe esclavon, grèbe huppé
grand cormoran, fou de Bassan
goéland brun, guillemot de Troïl, pingouin torda, cormoran huppé, sterne caugek, faucon pèlerin, grand labbe, mouette mélanocéphale, macreuse noire, tadorne de Belon
labbe parasite, labbe pomarin, grèbe à cou noir, mouette de Sabine, grèbe jougris, plongeon imbrin, puffins, eider à duvet, harle huppé, oie cendrée, macreuse brune
<u>Fonctionnalités du site</u>
Zone d'alimentation, zone de repos, zone de nidification
<u>Oiseaux en migration</u>
Mouette pygmée, alcidés, macreuses, fou de Bassan, sterne caugek, sterne pierregarain, puffins...
<u>Légende</u>
Enjeu Fort
Enjeu Moyen
Enjeu Secondaire
Rare
Fonctionnalités
Migrateur



OLT 3

Restaurer et protéger des zones fonctionnelles et les capacités d'accueil du site.



Les mesures de gestion

Méthode de construction :

1. Inventaire des mesures actées ou prévues sur les sites Natura 2000 de la Manche Est



Les mesures de gestion

2. Commentaires des différentes réunions
3. Croisement enjeux écologiques et usages du site
4. Regroupement des différents sujets proches
5. Détails des mesures de gestion
6. Deux groupes de travail dédiés ont permis de construire avec les acteurs du site.



@Cyriaque Lethuillier

Les mesures de gestion

Rangées en 5 catégories :

- ✧ Protection & Restauration de la biodiversité
- ✧ Amélioration des connaissances
- ✧ Communication
- ✧ Animation
- ✧ Suivis

Les mesures de gestion

Organisation d'une fiche mesure

Priorité			Catégorie et priorité				
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis
Objectif opérationnel & résultats attendus			Description				
Description de la mesure							

Objectifs de la mesure et description

Les mesures de gestion

Organisation d'une fiche mesure

Enjeux et objectifs	
Habitats et espèces concernés	
Activités concernées	
Périmètre d'application	
Partenaires et acteurs	
Porteur(s) de projet potentiel(s)	
Partenaires techniques / interlocuteur(s)	
Projets et fiches connexes	
Cohérence avec d'autres projets ou programmes en cours ou proposés	

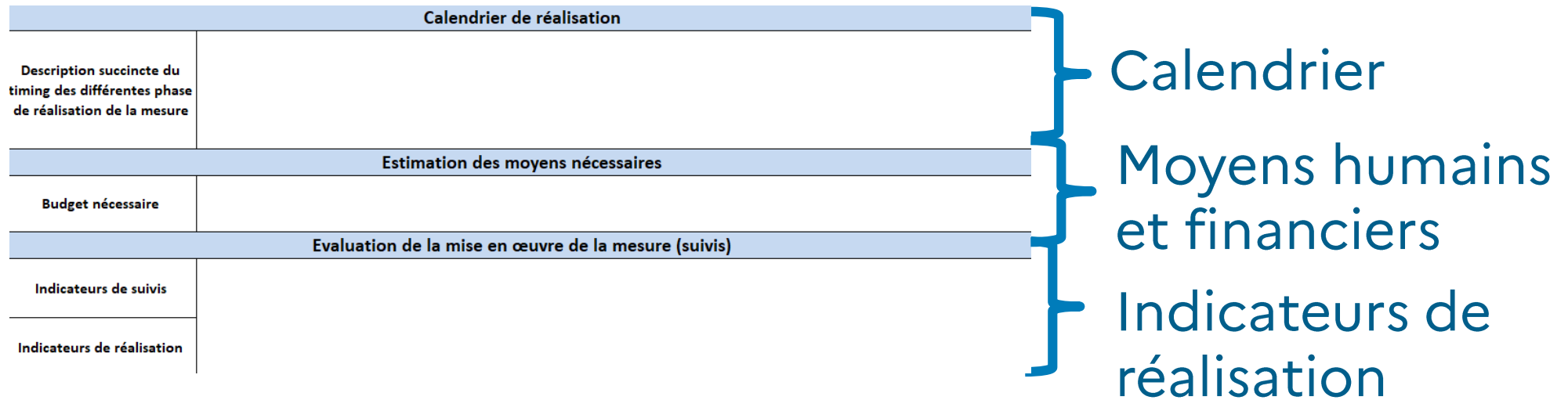
Enjeu et périmètre

Partenaires pré-identifiés

Projets connexes

Les mesures de gestion

Organisation d'une fiche mesure



M1			M1 - Réaliser une veille sur les projets et usages et informer les maîtres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire.				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis



1. Informer les porteurs de projets
2. Suivre les projets et les suivis réalisés
3. Restituer au COPIL cette connaissance

M2			M2 - Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les espèces d'intérêt communautaire				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

1. Accorder le ramassage des déchets et les enjeux « Oiseaux »
2. Coordonner les ramassages associatifs sur les zones d'accumulation des déchets
3. Restauration des possibilités de nidification, notamment dans les éboulements récents
4. Toute autre action pilote

Senneville sur Fécamp ©Courrier Cauchois



Saint-Martin-aux-Buneaux ©FR3 Normandie



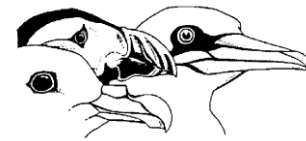
M3			M3—Protéger des zones présentant un intérêt fonctionnel fort pour les oiseaux.				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivi

Evolution depuis les groupes de travail

1. Limiter les dérangements sur les zones fonctionnelles (essentiellement nidification) des oiseaux
2. Modalités (périmètres, modes d'actions) non définies

M4			M4 - Evaluer les risques d'interactions entre les activités de pêche professionnelle et de loisirs, et les espèces d'intérêt communautaire, et prendre des mesures de gestion éventuelles découlant de cette analyse				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

En attente des travaux à échelle biogéographique.



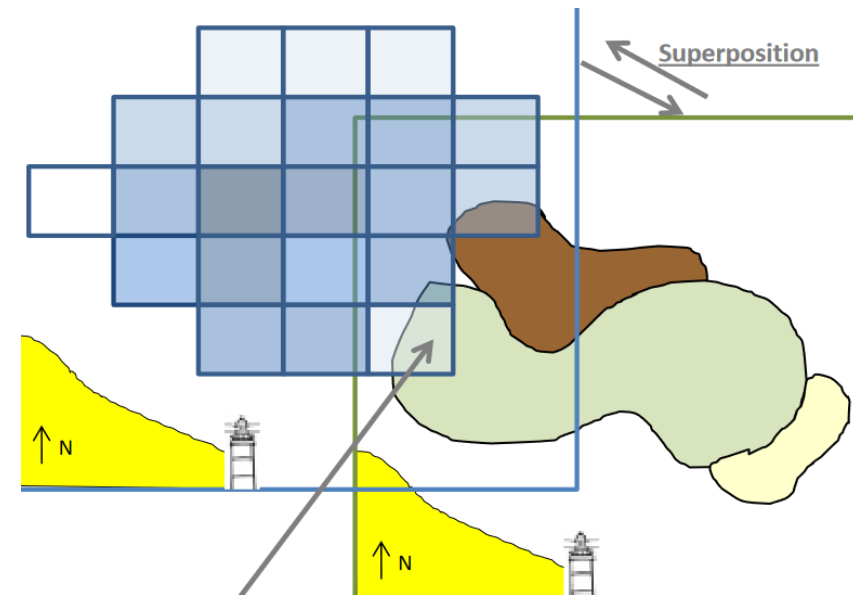
GRUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE OISEAUX MARINS



Analyse géographique :

- Présence d'espèces
- Présence des différents métiers de pêche professionnelle
- Matrice de sensibilité
- Mesures de gestion

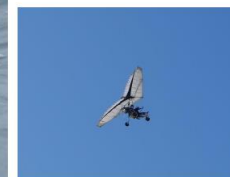
Renvoyé en animation



M5			M5 - Diffuser et promouvoir la (les) charte(s) Natura 2000				
Priorité			Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis
1	2	3					

1. Diffuser et faire connaître les engagements généraux
2. Diffuser, voir construire des engagements spécifiques

Charte Natura 2000 = TOME 4
➔ Plus d'informations tout à l'heure...



Littoral Seine-Marin

ZPS FR 2310045

Document d'objectifs – Tome IV

Charte Natura 2000

M6			M6 - Participer et collaborer aux études visant à mieux connaître les interactions entre les parcs éoliens et les oiseaux et plus globalement les effets cumulés sur ces derniers				
Priorité			Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis
1	2	3					

1. Suivre les résultats des suivis du parc éolien
2. Suivre l'évolution de la connaissance sur les interactions oiseaux marins/éolien en mer
→ Restituer ces connaissances dans une rubrique d'une newsletter
3. Travailler à une méthodologie « impacts cumulés » en lien avec le national, mais visant la zone Natura 2000.



M7			M7 - Améliorer la connaissance des espèces à enjeux et de leurs zones fonctionnelles en mer				
Priorité			Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis
1	2	3					

1. Mieux prendre en compte les **oiseaux migrateurs** (terrestres et marins)



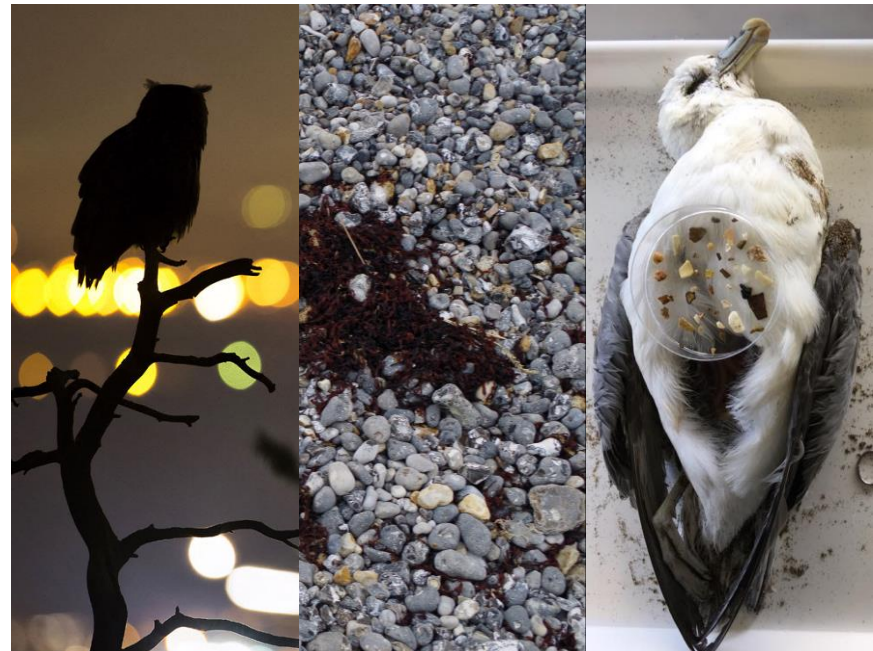
2. Mieux connaître les **zones fonctionnelles au large** (ex : via des études télémétriques, radiométrie, radars).



M8			M8 - Améliorer la connaissance sur les usages, ainsi que les interactions entre les activités et les enjeux.				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

Mesure « chapeau », pour faire un état des connaissances sur les interactions locales, qui ont soulevé des questions lors des rencontres d'écriture du DOCOB

1. Evolution des **bancs de galets** (nidification goélands)
2. Observatoire des **activités de loisirs**
3. Impact des **contaminants**
4. Impact de la **pollution lumineuse**
5. Impact de la **pollution sonore**



M9			M9 - Rassembler les connaissances et développer une approche cohérente mais différenciée de la gestion des populations de laridés entre le milieu naturel et le milieu urbain				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

Contexte : Augmentation en ville, baisse en milieu naturel, baisse totale. Répondre à la question des collectivités :
« *Que faire avec les goélands ?* »



1. Synthèse : Partout en Europe, comment la cohabitation fonctionne t'elle ?
2. Propositions de gestion, d'outils, de communication en milieu naturel et urbain

3 mesures de Communication

M10			M10 - Communiquer sur les enjeux liés aux sites Natura 2000 et valoriser l'implication des divers acteurs dans la protection du milieu marin				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

→ Créer et diffuser des supports de communication, permettant de faire connaître les enjeux et les bonnes pratiques

M11			M11 - Engager la société locale dans la récolte de connaissance, l'appropriation des enjeux, et la gestion du site				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

→ Mobiliser les acteurs par :

- Des sciences participatives
- De la réduction des déchets
- L'impulsion d'aires marines éducatives

3 mesures de Communication

M12			M12 - Sensibiliser le grand public et les acteurs du site aux enjeux et fonctionnalités liées aux oiseaux marins				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

- ➔ Créer un réseau d'action et d'animations a destination du grand public
- ➔ Organiser et participer aux évènements grand public de connaissance des enjeux



3 mesures d'Animation

M13			M13 - Rechercher la mutualisation des actions, moyens humains et matériels avec d'autres acteurs (gestionnaires d'AMP, porteurs de projet, services de l'état etc.) à travers le développement d'outils et d'actions en commun				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

➔ Travailler avec les autres actions de gestion d'espaces naturels proches (notamment Littoral Cauchois, sites du Conservatoire du littoral, Opération Grand Site Etretat)

M14			M14 - Participer aux politiques contribuant aux objectifs des sites Natura 2000				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

➔ Participer aux autres politiques publiques de l'environnement en milieu marin (à l'échelle façade, régionale, etc.)

3 mesures d'Animation

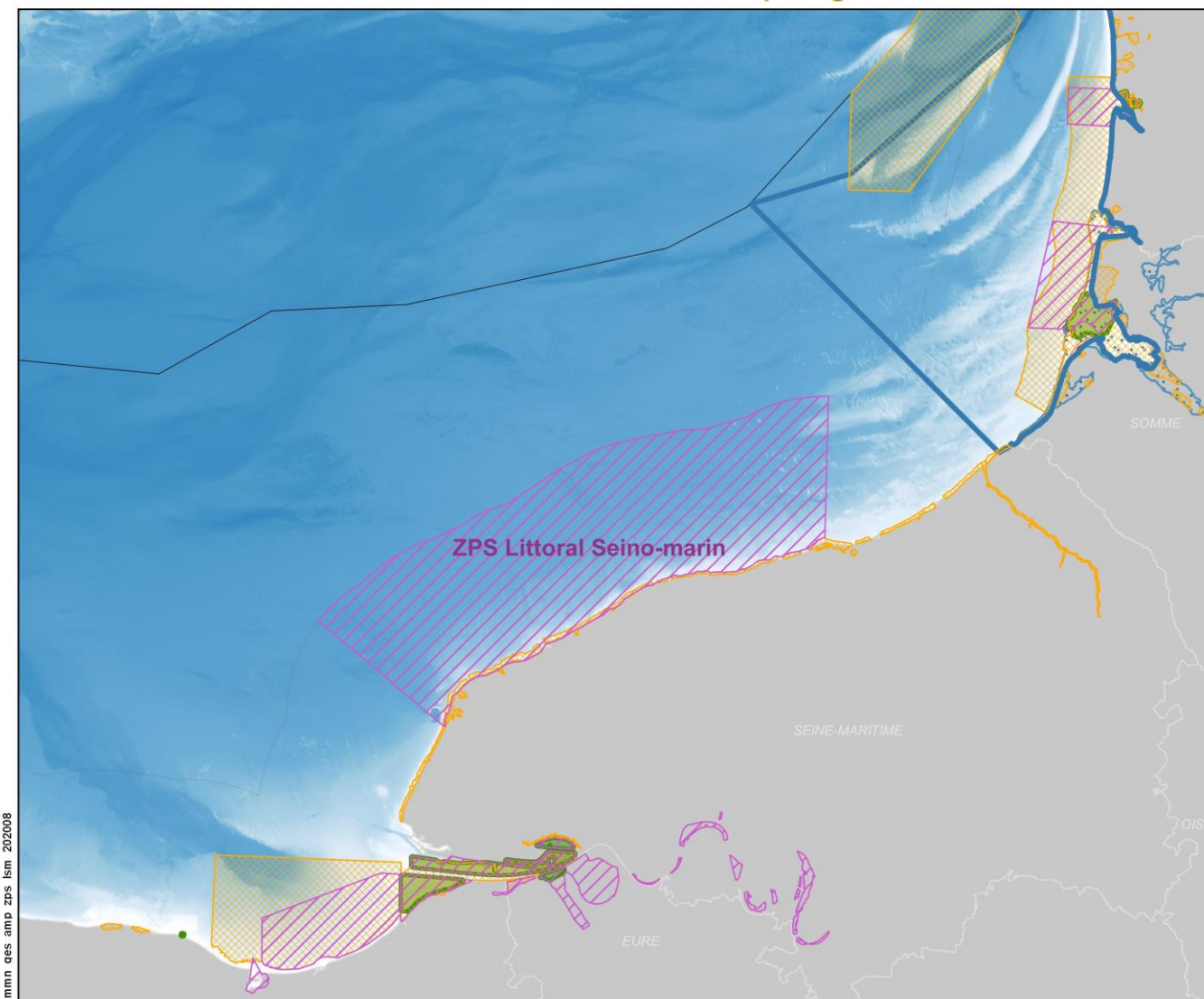


FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seino-Marin : Contexte et aires marines protégées

EDITEE LE :

08/2020



Légende

Aires Marines protégées en France

- Aire de protection de biotope
- Parc naturel marin
- Réserve naturelle nationale
- Zone de protection spéciale (N2000, DO)
- Zone humide d'importance internationale (Ramsar)
- Zone spéciale de conservation (N2000, DHFF)

Délimitations maritimes

- Limite de la mer territoriale (12mn)
- Délimitation des françaises ayant fait l'objet d'un accord bilatéral

0 15 30 kilomètres

0 7.5 15 milles marins

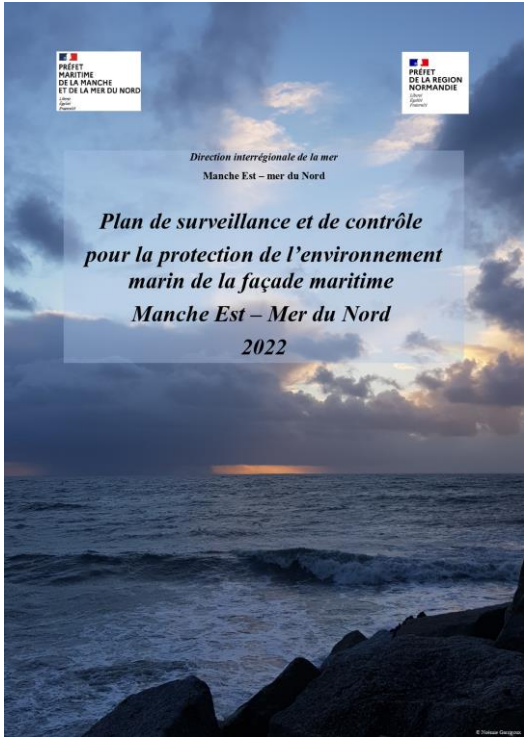
Sources des données :
 - Périmètres AMP : BD AMP, AAMP 2018
 - Limites départements : BD TOPO IGN
 - Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
 - Bathymétrie : MNT Homonim SHOM

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

3 mesures d'Animation

M15			M15 - Renforcer la prise en compte de la gestion du site dans la planification et actions de police environnement				
Priorité			Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis
1	2	3					

1. Faire inscrire les réglementations liées aux enjeux, ou à la gestion du site, dans les plans de contrôle
2. Relayer les besoins, et appuyer les services de police de l'environnement



M16			M16 - Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces d'intérêt communautaires				
Priorité			Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis
1	2	3					

Un tableau de bord, 2 objectifs :

1. Observer et mesurer l'évolution des enjeux écologiques
2. Suivre et mesurer l'effet des mesures de gestion

Prévoir cela sur la durée de vie du Document d'Objectifs

Espèces	
Stations de suivi et programmes associés	
Fréquence temporelle	
Référence	
Métrique	
Seuils	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais
Indicateur (Année 20XX)	

M16			M16 - Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces d'intérêt communautaires				
Priorité							
1	2	3	Protection & Restauration de la biodiversité	Amélioration des connaissances	Communication	Animation	Suivis

- 13 programmes de suivi des espèces et de leurs zones fonctionnelles
- 9 programmes de suivi des pressions
- 28 programmes de suivi de la réalisation des mesures

Espèces	
Stations de suivi et programmes associés	
Fréquence temporelle	
Référence	
Métrique	
Seuils	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais
Indicateur (Année 20XX)	

Synthèse

M1 - Réaliser une veille sur les projets et usages et informer les maîtres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire.	1
M2 - Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les espèces d'intérêt communautaire	2
M3 – Protéger des zones présentant un intérêt fonctionnel fort pour les oiseaux.	2
M4 - Evaluer les risques d'interactions entre les activités de pêche professionnelle et de loisirs, et les espèces d'intérêt communautaire, et prendre des mesures de gestion éventuelles découlant de cette analyse	1
M5 - Diffuser et promouvoir la (les) charte(s) Natura 2000	1
M6 - Participer et contribuer aux études visant à mieux connaître les interactions entre les parcs éoliens et les oiseaux et plus globalement les effets cumulés sur ces derniers	1
M7 - Améliorer la connaissance des espèces à enjeux et de leurs zones fonctionnelles en mer	1
M8 - Améliorer la connaissance sur les usages, ainsi que les interactions entre les activités et les enjeux.	2
M9 - Rassembler les connaissances et développer une approche cohérente mais différenciée de la gestion des populations de laridés entre le milieu naturel et le milieu urbain	1
M10 - Communiquer sur les enjeux liés aux sites Natura 2000 et valoriser l'implication des divers acteurs dans la protection du milieu marin	1
M11 - Engager la société locale dans la récolte de connaissance, l'appropriation des enjeux, et la gestion du site	2
M12 - Sensibiliser le grand public et les acteurs du site aux enjeux et fonctionnalités liées aux oiseaux	2
M13 - Rechercher la mutualisation des actions, moyens humains et matériels avec d'autres acteurs (gestionnaires d'AMP, porteurs de projet, services de l'état etc.) à travers le développement d'outils et d'actions en commun	2
M14 - Participer aux politiques contribuant aux objectifs des sites Natura 2000	3
M15 - Renforcer la prise en compte de la gestion du site dans la planification et actions de police environnement	2
M16 - Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces d'intérêt communautaires	1

Temps d'échanges

Charte Natura 2000

Principes de la Charte

- Démarche **volontaire**
- Encourager la poursuite, le développement et la valorisation des **pratiques favorables**.
- Élément **obligatoire** du DOCOB. Elle **ne se substitue pas aux obligations réglementaires**.
- Toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, peut adhérer

Principes de la Charte

	Bonnes pratiques		Engagements spécifiques Dits « Loi Warsmann »
	Engagements de bonnes pratiques généraux	Recommandations de bonnes pratiques générales	
Contenu	<p>Engagement pour tous les usagers.</p> <p>Engagements de bonnes pratiques (« le signataire s’engage à »), qui contribuent à l’atteinte des objectifs de conservation ou de restauration des espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire définis dans le DOCOB.</p> <p>Ceux-ci sont précis, pour ne pas laisser de marges d’interprétations. Il peut s’agir d’engagement « à faire », aussi bien que d’engagement « à ne pas faire ».</p>	<p>Recommandation globales, applicables à l’ensemble des types d’usagers.</p> <p>Elles représentent des comportements favorables qui contribuent à l’atteinte des objectifs de conservation ou de restauration des espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire définis dans le DOCOB.</p>	<p>Engagement par type d’activité.</p> <p>Engagements de bonnes pratiques (« le signataire s’engage à »), qui contribuent à l’atteinte des objectifs de conservation ou de restauration des populations d’espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire définis dans le DOCOB.</p> <p>Ceux-ci sont précis, pour ne pas laisser de marges d’interprétations. Il peut s’agir d’engagement « à faire », aussi bien que d’engagement « à ne pas faire ».</p>
Qui peut y souscrire ?	Tous les types d’usagers, que ce soit des professionnels ou des utilisateurs d’espaces marins (syndicats, clubs, associations, particuliers...).	Tous les types d’usagers que ce soit des professionnels ou des utilisateurs d’espaces marins (syndicats, clubs, associations, particuliers...).	Activités récurrentes, de faible ampleur, ayant un faible impact sur le milieu marin.
Durée	5 ans	5 ans	5 ans

Principes de la Charte

	Bonnes pratiques		Engagements spécifiques Dits « Loi Warsmann »
	Engagements de bonnes pratiques généraux	Recommandations de bonnes pratiques générales	
Contrepartie	-	-	Dispense de réalisation d'une évaluation des incidences pour les signataires pendant 5 ans (simplification administrative).
Contrôles possibles ?	OUI	NON	OUI
Sanctions en cas de non-respect	Le préfet maritime et/ou le préfet de Seine Maritime peut décider de la suspension de l'adhésion pour une durée qui ne peut excéder un an.	-	<p>Conformément à l'article L. 415-8 du code de l'environnement : DELIT : 6 mois de prison et 30 000€ d'amende*</p> <p>*Ces sanctions peuvent être doublées lorsque la réalisation de l'activité a porté atteinte aux habitats naturels ou aux espèces végétales ou animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000, ou en cas de récidives (Art. 132-10 du code pénal).</p>

5. Engagements et Recommandations de bonnes pratiques, de portée générale



Engagement

Je m'engage à respecter les points d'accès au site matérialisé (parking, balisage, sentiers reconnus, cales de mise à l'eau, etc.) ainsi que les voies le parcourant (chemins, tracés etc.)

Point de contrôle :

- **Pas d'accès ou de cheminement dans le site en dehors des aménagements prévus à cet effet**



Engagement

Je m'engage à éviter le dérangement de la faune. Pour cela, je consulte et diffuse les signes de dérangement, et je m'engage à adopter les bonnes pratiques associées (cf. document annexe).

Point de contrôle :

- **Contrôle visuel à terre ou en mer par les administrations participant à l'action de l'Etat en mer (Marine nationale, Affaires Maritimes, Douanes, Gendarmerie, Office Français de la Biodiversité)**
- **Intégration des bonnes pratiques dans les us de l'activité**



Engagement

Je m'engage à informer et sensibiliser tout personnel, mandataire, prestataire, entreprise, client ou usager que je représente aux enjeux écologiques du site (notamment sur le site internet <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/>), à la réglementation environnementale existante et aux bonnes pratiques à adopter pour la préservation du milieu marin et des espèces présentes.

Point de contrôle :

- **Démarches d'information et de sensibilisation auprès des adhérents (mails, panneaux, réunions, affichages, flyers, discours)**



Document annexe : fiche dérangements oiseaux

Intensité de la perturbation	Signes de dérangement	Possibles conséquences chez les animaux	Attitude à adopter, pour tous les moyens de transport
+	Arrêt de l'activité, observation de l'intru	Stress généré. Risque de propagation du stress sur les individus à proximité (impact proportionnel à la taille du groupe)	<p>Eviter les éclats de voix ainsi que les bruits importants.</p> <p>Modifier sa trajectoire/s'éloigner rapidement en présence de signes de nervosité ou de panique chez les animaux.</p> <p>Eviter tout changement brutal de vitesse ou de direction. En mer, préférer une trajectoire parallèle à la côte plutôt que des allers-retours.</p>
++	Cris	Si cette situation se reproduit de manière régulière, risque de réponse comportementale plus importante.	
+++	Envol	Augmentation de la dépense énergétique Difficultés d'alimentation	
++++	Attaque / Simulation d'oiseau blessé	Abandon temporaire des nids (baisse de la santé des poussins, risque accru de prédation)	
+++++	Fuite de la zone	Abandon définitif des nids, échec de la reproduction et mort de l'œuf/du jeune.	

Pour rappel, les périodes de nidification par espèces sont indiquées ci-contre. Celles-ci ont définies les deux périodes du tableau ci-après.	Enjeux forts	goéland argenté	avril à juillet
	Enjeux secondaires	fulmar boréal	mai à fin aout
mouette tridactyle		fin avril à mi-aout	
goélands marins et bruns		avril à juillet	
faucon pèlerin		février à juin	
		grand cormoran	février à juillet
		cormoran huppé	février à juillet



A pied, à cheval

Toute l'année

Je m'engage à ne pas camper, bivouaquer ou faire de feu sur le cordon de galets

Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 100m des groupes d'oiseaux sur l'estran, de tout temps, pour éviter leur envol,

Je m'engage à retenir mes animaux et ceux de mes ayants droits (par une laisse ou en le gardant à 100m de moi) afin d'éviter absolument l'envol de groupes d'oiseaux, ou la prédation des nids à même le sol.

En période de nidification

Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 100m de la paroi des falaises



Moyens aériens non motorisés

Toute
l'année

Je m'engage à ne pas décoller si le vent est inférieur à 16km/h, c'est à dire lorsque les conditions de vent vont me pousser à atterrir sur la plage.

Je m'engage à éviter les changements brusques de trajectoires, les descentes ou le surplace

En période de nidification

Je m'engage, en phase de vol, sur l'ensemble du site, à éviter au maximum de descendre sous les 50m d'altitude au-dessus de la ligne de crêtes des falaises.

Si les conditions de vents me forcent à passer sous la ligne de crête, je m'éloigne de la paroi de la falaise au maximum, le plus rapidement possible. Pour l'atterrissage d'urgence sur la plage, j'adopte une trajectoire d'approche perpendiculaire au trait de côte.

Au cap Fagnet, je décolle dans la direction opposée au cap (ex : vers l'Est si je décolle du Val Saint Nicolas), et je m'engage à ne pas descendre sous les 50m d'altitude au-dessus de la ligne de crêtes des falaises entre la Porte à la Reine et le Cap Fagnet.

Au cap d'Antifer, je m'engage à ne pas descendre sous les 50m d'altitude au-dessus de la ligne de crêtes des falaises entre la jetée du port d'Antifer et la plage du Tilleul.

©A Descamps



Moyens aériens motorisés

Toute
l'année

Je favoriser les
aéronefs silencieux et
peu consommateurs en
carburant.

Je m'engage à éviter
les changements
 Brusques de
trajectoires, les
descentes ou le
surplace à moins de
300m des oiseaux

En période
de
nidification

Je m'engage à ne pas
survoler à moins de 300m
des falaises (parois et crête)
pendant la période de
nidification.



Drones

Toute l'année

Je m'engage à éviter les changements brusques de trajectoires, les trajectoires en zig-zag, et les trajectoires verticales (montées ou descentes).

Je m'engage à maintenir mon drone à plus de 100m de la paroi des falaises, ainsi que des oiseaux.

En période de nidification

Je m'engage à ne pas réaliser de survol, en reportant les opérations.



Moyens nautiques non motorisés

Toute l'année

Je m'engage à ne pas m'approcher, si les conditions de mer le permettent, des radeaux d'oiseaux (regroupements d'oiseaux se reposant à la surface de l'eau) en restant 100m de distance.

En période de nidification

Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 100m des falaises, pendant la période de nidification.



Moyens nautiques motorisés

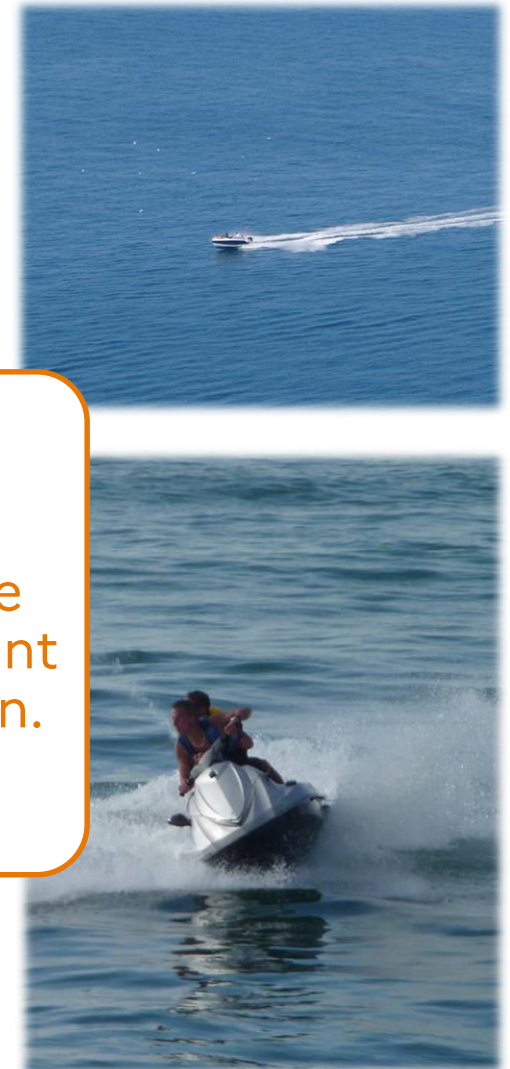
Toute l'année

Je m'engage à ne pas m'approcher, si les conditions de mer le permettent, des radeaux d'oiseaux (regroupements d'oiseaux se reposant à la surface de l'eau) en restant à 300m de distance.

Je m'engage à minimiser l'impact sonore des navires et véhicules nautiques motorisés en utilisant un moteur le moins bruyant possible (privilégier les moteurs 4 temps par rapport aux 2 temps par exemple) et en limitant ma vitesse lorsque je navigue sur le site

En période de nidification

Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 300m des falaises, pendant la période de nidification.





Recommandation

Je m'engage à adopter une démarche globale de **protection et de respect de l'environnement** : **gérer mes déchets** ainsi que ceux que je pourrais trouver en mer (avec une vigilance particulière en période de nidification), les trier et utiliser les dispositifs de collecte, utiliser les zones de **carénage** équipées de dispositifs de récupération et de traitement des eaux usées, utiliser des produits respectueux de l'environnement (écolabellisés), adopter des pratiques visant à minimiser mon impact sur l'environnement.



Recommandation

Je **participe aux enquêtes et aux études** menées dans le cadre de Natura 2000 pour mieux connaître mon activité sur le site (sans obligation financière, études ciblées par les mesures de gestion ou pour l'actualisation de la connaissance de l'activité)



Recommandation

Je participe à l'amélioration des connaissances et à la veille environnementale sur le site en **transmettant à la structure animatrice mes observations écologiques** les plus intéressantes (en y joignant si possible une photographie, une date et un lieu), et/ou en participant à un programme de **sciences participatives** sur le site



Recommandation

J'avertis la structure animatrice de la présence **d'espèces animales ou végétales exotiques envahissantes**, et je veille à ne pas en introduire ou en propager.



Recommandation

Je participe aux réseaux d'alertes liés à la biodiversité marine, en faisant **remonter toute dégradation, pollution majeure ou animal échoué** que je pourrais observer. Ces informations sont reportées à l'animateur du site pour les dégradations et pollutions, et au Réseau National d'Echouage (tél. 24 h / 24 h : 05.46.44.99.10) pour les animaux échoués.



Recommandation

Je **signale** à la structure animatrice toute **interaction observée avec les oiseaux**, dans le but d'améliorer constamment ces préconisations



Recommandation

Je signale à l'administration compétente (Délégation à la Mer et au Littoral de la DDTM 76) **tout engin perdu ou abandonné sur le fond** et non transportable (casier, filet). Celui-ci peut continuer de capturer des oiseaux pendant des années (pêche dite « fantôme »).

Engagements spécifiques

Aujourd'hui
uniquement sur
les trails - Charte
partagée avec
Littoral Cauchois.



- 6 Recommandations
- 13 engagements
- En phase d'animation, d'autres activités pourront faire l'objet d'engagements spécifiques

Les organisateurs de trails s'engagent,
dans une charte de bonnes pratiques,
pour préserver les richesses naturelles

Les trails ou courses à pied en milieu naturel sur la côte d'Albâtre



Natura 2000 sur la côte d'Albâtre

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, ayant une grande valeur patrimoniale. Le site « Littoral cauchois », désigné au titre de la Directive "Habitats", s'étend sur 46 communes de Sainte-Adresse au Tréport (en rouge sur la carte ci-dessus). Le site "Littoral Seine-marin" désigné au titre de la Directive Oiseaux s'étend d'un seul tenant sur près de 70 km du linéaire côtier depuis le port d'Antifer jusqu'au Cap d'Ailly et 12 milles nautiques au large.

Ce réseau a pour objectif de préserver la diversité biologique en conciliation avec les activités socio-économiques telles que les activités sportives.

Comment adhérer à la charte ?

Charte signée pour une durée de **5 ans** (renouvelables).
L'adhésion se fait auprès de la DDTM 76 dès que le DOCOB est opérationnel et approuvé par arrêté préfectoral

- Pour tous les engagements, à l'adhésion, transmettre à la DDTM 76 :
 - Une copie de la déclaration d'adhésion à une charte N2000 (CERFA), remplie, datée et signée,
 - La copie du formulaire de la charte, remplie, datée et signée, avec les engagements cochés,
 - Une copie des documents d'identité.
- Pour les engagements spécifiques, à chaque manifestation, transmettre à la DDTM 76 :
 - Avec la demande d'autorisation de la manifestation sportive
 - Une copie de la déclaration d'adhésion à une charte N2000 (CERFA), remplie, datée et signée,

Comment adhérer à la charte ?

2 formulaires distincts

- Formulaires pour les engagements / recommandations de bonnes pratiques
- Formulaires pour les engagements spécifiques
- Seront disponibles sous

➤ <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/littoral-seino-marin-zps>

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Charte NATURA 2000 « Baie de Seine orientale » et « Littoral augeron »

Formulaire d'adhésion

SPECIFIQUE aux demandes de dispense d'évaluation d'incidences NATURA 2000

Nom de la manifestation, initiation ou randonnée :	Organisme responsable :
Type de manifestation :	Adresse :
Réurrence/période :	Courriel :
	Téléphone :

Je me suis bien assuré que la manifestation, initiation ou randonnée que je souhaite organiser entre bien dans le champ d'application de la charte.

Je veille à respecter l'ensemble des recommandations de portée générale et les recommandations des activités liées à la manifestation, initiation ou randonnée, présentés dans cette charte.

Je m'engage sur les engagements de portée générale présentés dans la charte :

- « Je m'engage à informer et sensibiliser les usagers que je représente à l'existence des guides de bonnes pratiques qui rappellent les règles essentielles liées à la préservation de la ressource et du milieu marin »
- « Toute l'année, je m'engage à ne pas déranger intentionnellement la faune marine en respectant une distance d'au moins 350m ainsi qu'une vitesse lente (<10 nœuds) à proximité des mammifères marins et des zones de regroupement d'oiseaux lorsque les conditions de navigation le permettent. »

Je m'engage sur les engagements par activité présentés dans la charte dès lors que cette activité me concerne :

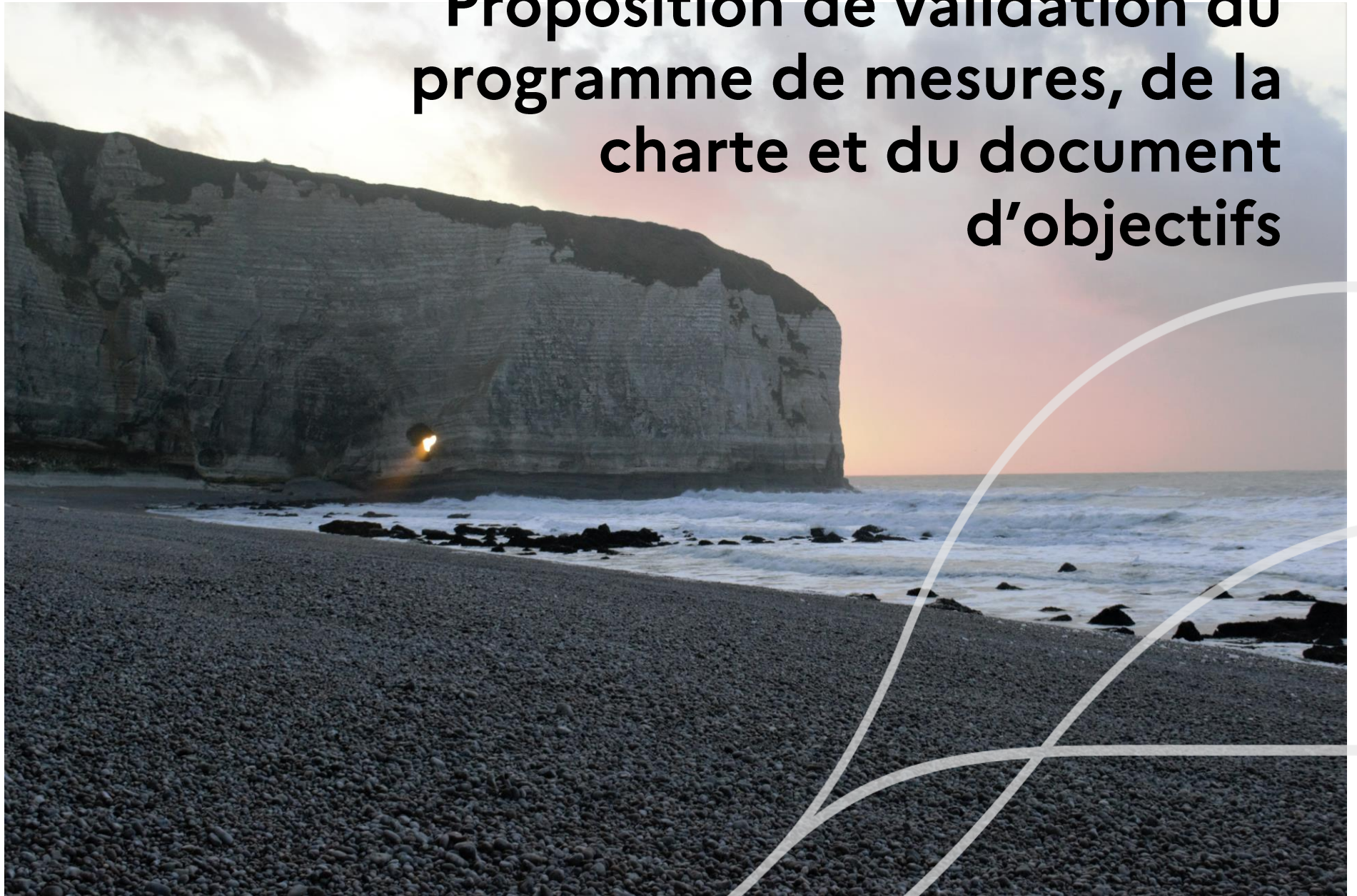
<input type="checkbox"/> Jet ski et motonautisme Entre le 1 ^{er} novembre et le 30 avril, je m'engage à éviter de pratiquer mon activité dans la ZPS Littoral augeron.	<input type="checkbox"/> Kitesurf Je m'engage à sensibiliser les pratiquants de kitesurf vis-à-vis de pratiques respectueuses des enjeux environnementaux présents sur les sites Natura 2000, notamment pour les nouvelles pratiques de kitesurf (exemple du foil en kitesurf)
--	---

NATURA 2000

Source : tome 3 - document d'objectifs Baie de Seine orientale / Littoral augeron - Annexe B

Temps d'échanges

Proposition de validation du programme de mesures, de la charte et du document d'objectifs



Proposition des animateurs du site Natura 2000

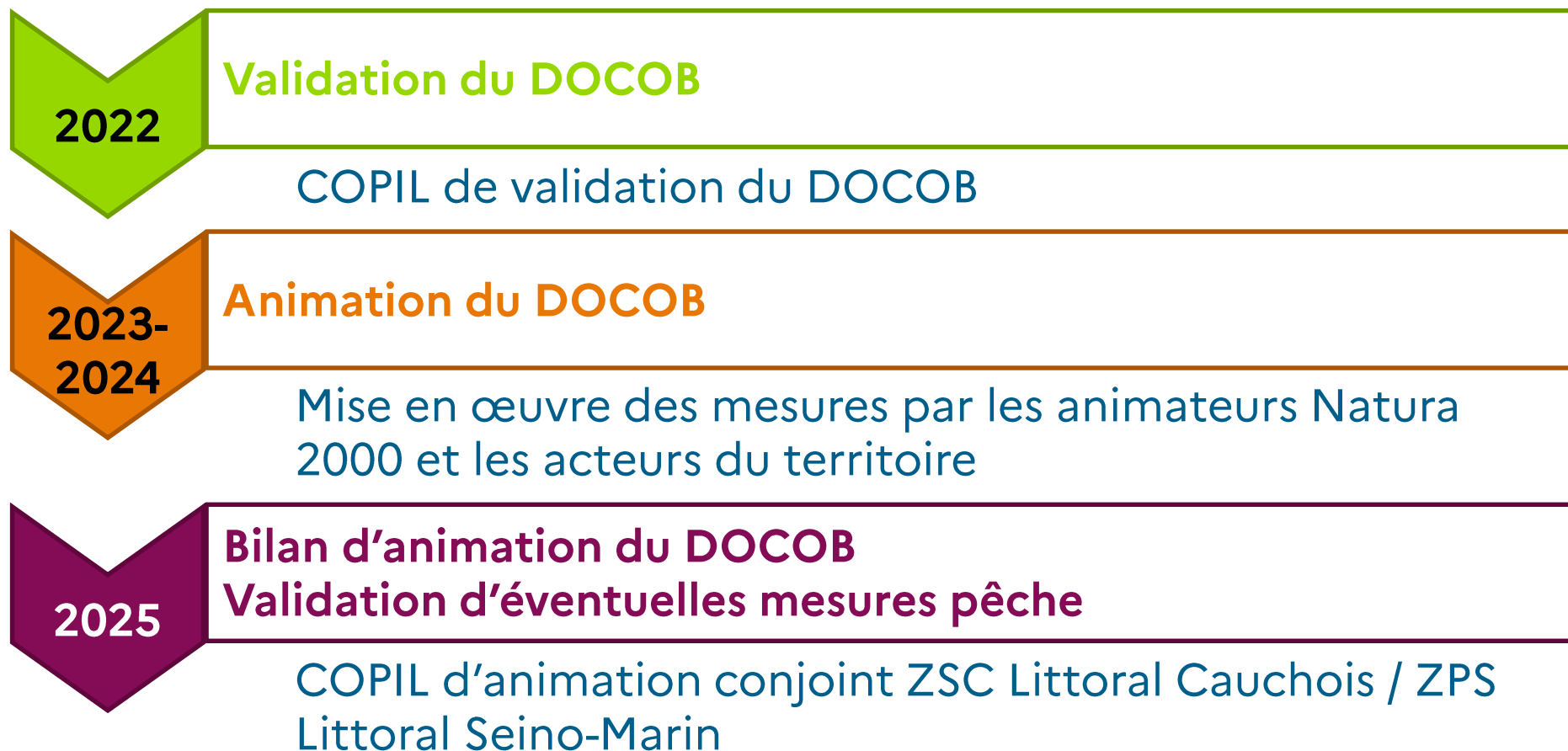
Programme de travail pour l'année à venir



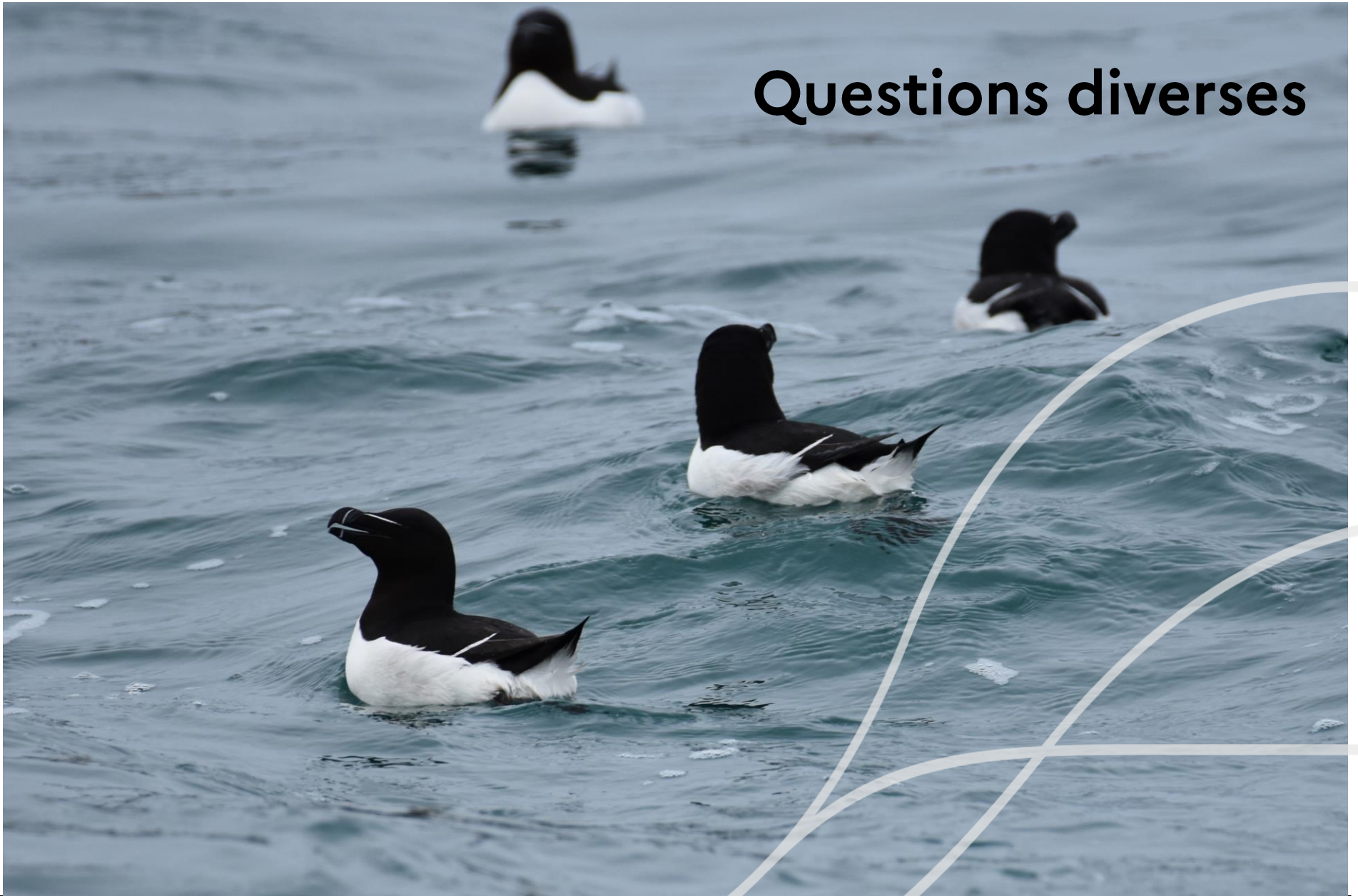
Pour l'année à venir

- **Reprise des remarques de ce COPIL, et mise en page**
 - Mise à disposition finale sur
 - <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/littoral-seino-marin-zps>
- **Approbation du DOcument d'OBjectifs par les préfets**
- **Début de l'animation**
 - Réalisation du tableau de bord (suivis)
 - Planification budgétaire des mesures
 - Diffusion (et premières signatures ?) de la Charte
 - Analyse Risque Pêche – Oiseaux Marins
 - COPIL commun avec le Littoral Cauchois envisagé

Programmation pluriannuelle prévisionnelle pour la ZPS Littoral Seine-Marin (DREAL Normandie)



Questions diverses



Merci de votre attention

**Retrouvez les informations du site,
présentations, comptes rendus des
différentes rencontres et études réalisées :**

<http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/>